

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 FEVRIER 2014**

Délibération
n° 2014.02. 43.B

**Salle de spectacles
"La Nef" - Demandes
de subvention auprès
du Conseil Régional
Poitou-Charentes**

LE VINGT SEPT FEVRIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 février 2014**

Secrétaire de séance : Didier LOUIS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2014

**DELIBERATION
N° 2014.02. 43.B**

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS / EQUIPEMENTS
CULTURELS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" - DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL
REGIONAL POITOU-CHARENTES**

Par délibération n° 91 du 7 juin 2012, le conseil communautaire a créé une régie dotée de l'autonomie financière en charge de la gestion de la salle de spectacles d'intérêt communautaire « La Nef ».

Dans le cadre de son activité de diffusion et d'accompagnement des pratiques artistiques dans le domaine des musiques actuelles, la salle de spectacles « La Nef » promeut la diffusion des œuvres de musiques actuelles en privilégiant la présentation des projets locaux et régionaux et des œuvres ayant peu ou pas d'exposition médiatique et nouvelles par la forme ou l'esthétique proposée.

La saison 2012/2013 a vu la programmation de 98 formations musicales lors des concerts de « La Nef » qui se répartissent comme suit :

- formations internationales : 19 %,
- formations nationales : 43% ,
- formations régionales : 38 %,

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création dans le domaine du spectacle vivant, la région Poitou-Charentes a décidé de mettre en œuvre un dispositif de soutien aux structures de diffusion dont l'objectif est de renforcer l'emploi des artistes en encourageant et développant la programmation des compagnies régionales sur l'ensemble de son territoire.

Considérant que la majorité des formations musicales proposées dans la programmation de la salle de spectacles « La Nef » est originaire de la région Poitou-Charentes,

Considérant que l'ensemble de ces formations est employé de façon professionnelle et salariée,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter auprès de la région Poitou-Charentes une subvention d'aide à la diffusion d'un montant de 60 000 € (soixante mille euros) pour l'année 2014 et à signer les documents afférents.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

03 mars 2014

Affiché le :

03 mars 2014